

MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Madame le Maire
Hôtel de Ville
C.S. 30667
59033 Lille cedex

(haaitali@mairie-lille.fr)

Lille, le 17 septembre 2019

Objet : Information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité
environnementale, suite à la consultation relative aux permis de construire 05935019O0182 et
05935019O189 pour les projets «Forum » et « Agora » à Lille (59)

N° d'enregistrement Garance : 2019_3717

Madame,

Vous avez saisi le 10/07/2019 l'autorité environnementale pour avis sur les projets cités en
objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de deux
mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur
le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France,



Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département du Nord
DREAL Hauts-de-France